

PROJET DE PARC EOLIEN DE DEMANGE-AUX-EAUX (55)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

PIECE 14A : COURRIER D'ACCOMPAGNEMENT



Version 01

Dossier	Demange-aux-Eaux
Date	Octobre 2024
Réalisé par	LOCOGEN SAS 34 Rue Frédéric Le Guyader 35200 Rennes +33 9 52 41 52 43 www.locogen.fr



PROJET DE PARC EOLIEN DE DEMANGE-AUX-EAUX (55)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

PIECE 14A : COURRIER D'ACCOMPAGNEMENT

<i>Etape Téléprocédure</i>	<i>Etape 8 : Plans et Fichiers Supplémentaires</i>
<i>Fichier</i>	<i>PIECE 14A : Fichiers supplémentaires – Courrier d'accompagnement</i>
<i>Article de la loi</i>	

Version 01

Version	Date	Description
Version 1	25/10/2024	Courrier porter à connaissance modification d'implantation suite demande de compléments

Préparé par	Vérifié par	Approuvé par	Date	Signatures
Xavier BIGAY	François Baudin	François Baudin	25/10/2024	





Parc éolien de Demange-aux-Eaux
34 rue Frederic Le Guyader
35200 Rennes

Préfecture de la Meuse
40 Rue du Bourg,
55000 Bar-le-Duc

Rennes, le 25 octobre 2024

Objet : Porter à Connaissance Actualisation du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE)
Référence : Projet de parc éolien de Demange-aux-Eaux
Commune : Demange-Baudignécourt

Monsieur le Préfet,

Je soussigné Cedric Gerbier agissant en qualité de représentant légal de la société PARC EOLIEN DE DEMANGE-AUX-EAUX, vous prie de trouver sous ces plis **l'actualisation de la demande d'autorisation** d'exploiter le parc éolien sur la commune de Demange-Baudignécourt, pour le compte de la société Parc éolien de Demange-aux-Eaux

Le projet éolien de Demange-aux-Eaux a fait l'objet d'un DDAE déposé le 31 août 2022. Le projet a fait l'objet d'une demande de compléments en date du 4 avril 2023. Une réponse à la demande de compléments a été apportée au 31 octobre 2023 entraînant la modification de la localisation de deux éoliennes sur les six initialement prévues.

Après plusieurs échanges avec les services instructeurs de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est, il a été décidé la suppression d'une éolienne portant le projet à un total de cinq éoliennes.

La société PARC EOLIEN DE DEMANGE-AUX-EAUX a donc procédé à une actualisation de l'intégralité de son dossier de demande d'autorisation environnementale. Les éléments d'actualisation transmis dans le cadre de l'instruction sont les suivants :

- PIECE 1. Description du projet
- PIECE 2 Note de présentation non technique
- PIECE 3. Justificatif de la maîtrise foncière

- PIECE 4. Etude d'Impact sur l'environnement et études annexes
 - PIECE 4.A. Etude d'impact sur l'environnement
 - PIECE 4.B. Résumé non technique
 - PIECE 4.C. Etude Paysagère
 - PIECE 4.D. Etude Ecologique
 - PIECE 4.E. Etude Acoustique
- PIECE 5. Etude de Danger & RNT Etude de Danger
- PIECE 6. Capacités Techniques et Financières
- PIECE 7. Avis de remise en état, accords et avis
- PIECE 8. Emplacement du projet à l'échelle 1/25000
- PIECE 9. Plan d'ensemble 1/1000
- PIECE 10. Plan de masse
- PIECE 11. Compléments en cours d'instruction
- PIECE 12. Réponse du pétitionnaire à l'avis MRAE
- PIECE 13. Localisation
 - Références géographiques
 - Parcelles
- PIECE 14. Documents Supplémentaires
 - PIECE 14 A. Courrier d'accompagnement (le présent document)
 - PIECE 14 B Présentation des modifications
 - Justificatifs dépôt RNT
 - CERFA Armée 16017-02

Le dépôt électronique sur le portail GUN n'étant pas proposé dans ce cas particulier, la présente actualisation du dossier est déposée en main propre en préfecture, au format papier en double exemplaire et clés USB. Le porteur du projet se conformera au besoin à un dépôt sur GUN s'il lui est proposé.

Restant à votre disposition pour tout renseignement ou complément d'information, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Cedric Gerbier

Représentant légal, société PARC EOLIEN
DE DEMANGE-AUX-EAUX

